

17 février 2014



OUVREZ VOS YEUX

(ouvrez les yeux)



LA SAGA DIRECTION LOCALE UNIQUE (suite) ou Comment se tirer une balle dans le pied!

1/ COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CHSCT (ON CHARGE LE PISTOLET !)

À la demande des 2 autres organisations syndicales, un Comité hygiène, sécurité et conditions de travail s'est tenu vendredi 14 février après-midi.

Personnalités qualifiées invitées:

- M. Dominique MAZUY, ingénieur, signataire des rapports de diagnostic technique sur les sites de Lardenoy et République;
- M. Franck BOUCHAUT, Inspecteur du travail.

M. MAZUY explicite les conclusions des diagnostics. Il prend soin de préciser qu'en l'absence d'informations complémentaires (études de sol, des structures...) les conclusions ne peuvent être affirmées comme certaines. Toutes les hypothèses ne sont pas disponibles et d'autres études complémentaires sont indispensables pour connaître la magnitude supportable par les bâtiments. En fait, en indiquant que «**l'utilisation de ces bâtiments ne doit pas être prolongée**», le bureau d'études a obéi à une règle prudentielle. Ne pas prolonger l'occupation n'est pas une obligation immédiate. Il ne faut pas y rester indéfiniment. Il ne peut apporter aucune certitude, ni même un début de certitude. Il ne sait pas si le bâti va résister ou pas, ni jusqu'à quelle magnitude !

L'ingénieur précise avec art que cela ne veut pas dire que l'on doit évacuer les lieux sans tarder. Il évoque également la fréquence constatée des séismes majeurs dans le monde, plus de 400 ans.

M. BOUCHAUT précise que le risque est certain, mais qu'il n'est pas immédiat. Mais que la peur et l'angoisse de chaque agent doivent être prise en charge, lorsque le ressenti est exprimé (visite chez le médecin de prévention avant d'envisager une solution de placement dans un autre service).

2/ ET PAN...UNE BALLE DANS LE PIED!

Suite aux rapports d'audit des bâtiments de Direction, 2 orientations se sont proposées.

En réalité, FO DGFIP Guadeloupe est intervenue (cf. courrier au DG en annexe) et, dans la précipitation, une intersyndicale a réagi.

Nous, FO DGFIP Guadeloupe, sommes conscients de notre responsabilité envers vous, ce qui nous oblige à vérifier l'ensemble de nos informations avant de les communiquer.

Ce fut le cas pour le droit de retrait puisque, dans cette réunion CHSCT, l'inspecteur du travail a confirmé nos dires.

Notre réflexion est de porter au plus haut des instances administratives le dossier de la construction de la DLU afin d'engager la responsabilité de tous les décideurs.

On nous reproche d'être peu contestataires, mais avant d'entrer dans un conflit, il faut déjà entrevoir les possibilités d'en sortir!

Au cas d'espèce, quel que soit le scénario, c'est la Direction locale qui aurait la part belle, et vous, agents, ponctionnés sur votre rémunération pour un résultat incertain. Mais, les conclusions de M. MAZUY, ingénieur, signataire des deux rapports, lors du CHSCT de vendredi, mettent à mal toutes les stratégies, qui conduiraient à la réalisation de cette DLU.

En effet, lorsque nous, FO DGFIP Guadeloupe, demandons au Directeur général, en votre nom, un calendrier ferme et précis avec en argument les rapports d'audit, que pouvons-nous espérer de sa part et voire, même du Ministre, lorsqu'ils recevront automatiquement le procès-verbal de ce CHSCT.

Et PAN ...

D'un droit de retrait évoqué, puis d'un CHSCT pour briller, on arrive au «touché-coulé» du projet DLU! et PAN, PAN !!!

Mais, gardez nous votre confiance, FO DGFIP se bat totalement pour que la construction se réalise et entretemps pour que vos conditions de travail soient prises en compte quelle que soit la situation.

Nous sommes et resterons vigilants. Mais, nous avons de plus en plus besoin de vous suite à cette nouvelle péripétie.

En effet, **seul le poids des Hommes mettra fin à la saga «construction DLU».**

Annexe (courrier au Directeur général)

Basse-Terre, le 07 février 2014

Objet : Construction de la Direction locale unique (DLU).

Monsieur le Directeur général,

Dans votre courrier du 18 juin 2013 vous prenez la mesure de la grande diligence nécessaire pour finaliser le dossier de la construction de la DLU en Guadeloupe.

Nous étions en attente de l'audit technique exhaustif des deux bâtiments abritant les services de direction.

Suite à la remise des ces documents, vous êtes censé prendre toutes les mesures qui en découlent.
Or, à ce jour, les agents concernés sont remplis du plus grand doute et les interrogations nous parviennent.

Nous mêmes, FO DGFIP Guadeloupe, ne sommes plus en mesure de leur apporter une réponse satisfaisante voire rassurante.

Nous souhaitons donc, Monsieur le Directeur général, qu'un calendrier réaliste nous soit communiqué.
Mais, surtout, face à la dangerosité confirmée des deux bâtiments, qu'une réponse ferme et définitive des plus hautes instances liées à la construction de cette DLU soit transmise le plus rapidement possible aux agents.

Nous n'avons eu de cesse de travailler avec la direction locale pour trouver une solution à cette situation.

Il est difficile de vous décrire le ressenti perçu lors de nos visites de services; mais, assurément, nous ne pourrions contenir cette vague de mécontentement plus longtemps.

Aussi, cette incertitude sur le calendrier couplée aux résultats négatifs de l'audit nécessite la manifestation de votre prompte volonté à la réalisation du projet de relogement de vos agents.

Enfin, FO DGFIP Guadeloupe espère que la décision du Ministre sur la DLU précédera votre venue sur notre île.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de notre considération distinguée.

La Secrétaire départementale

14/02/14

Résultats de l'examen professionnel
de B en A:

1 lauréat en Guadeloupe.

Félicitations à notre collègue.

14/03/2014

PROCHAINE RÉUNION CHS-CT

Si vous constatez des problèmes d'hygiène et/ou
de sécurité, contactez vos représentants FO:

Claude OTVAS (claudio.otvas@dgfip.finances.gouv.fr)

Katia DURIMEL (katia.durimel@dgfip.finances.gouv.fr)

**ÊTRE ADHÉRENT FO,
C'EST
BÉNÉFICIER DE L'EXPERTISE
DE LA
1ère OS DE LA FONCTION
PUBLIQUE D'ÉTAT**



**AVEC
VOUS**

**POUR
VOUS**

**MAIS
PAS
SANS
VOUS**

VOUS POUVEZ TOUJOURS NOUS CONTACTER AU MÉL SUIVANT:

fo.drifip971@dgfip.finances.gouv.fr

Bulletin
d'adhésion



Nom:..... Prénom:.....

N° Agora:.....Mél:.....

Grade :.....Quotité de temps de travail:.....

Affectation :.....

déclare vouloir adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des
Finances Publiques (F.O. DGFIP).

Fait à....., le.....

Signature